

Bulletin de Santé du Végétal

Grandes Cultures

À RETENIR CETTE SEMAINE

BETTERAVE (page 2) :

- **Grêle** : un nouveau passage de grêle a causé des préjudices à l'ouest de Troyes et bordure du Nogentais. Aucune intervention fongicide n'est justifiée sur ce type de dégâts

Il est conseillé de consulter sa sucrerie afin d'adapter son planning d'arrachage en fonction de l'état de défoliation

- **Ravageurs** : une reprise d'activité des teignes
- **Maladies** : la cercosporiose poursuit son évolution cette semaine encore suite aux conditions propices
- **Rhizoctone violet** : à surveiller et à récolter en début de saison
- **Cuscute** : de nouveaux cas de signalés, destruction obligatoire afin d'éviter sa dissémination



A cette date, ce type de parcelle devrait être récolté rapidement

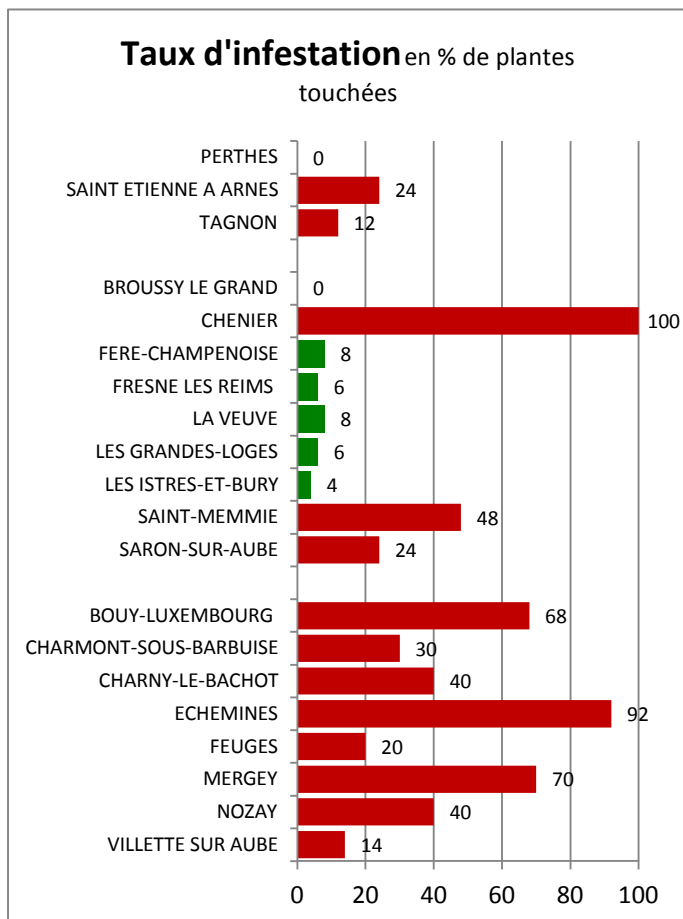
REMARQUE : Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 28 au 30 août sur 26 parcelles agriculteur de betterave. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.



BETTERAVE

RAVAGEURS

TEIGNES



- Un développement des teignes a été constaté depuis la semaine précédente, suite à l'élévation des températures. A ce jour 90 % des sites observés mentionnent la présence de dégâts au cœur de la betterave.

- Dans 73 % des parcelles concernées, les taux d'infestations restent supérieurs au seuil de nuisibilité de 10 % de plantes avec des symptômes récents.

- Le retour vers un temps plus humide et la chute des températures devraient permettre de maîtriser ce parasite.



Analyse de risque : Pour rappel, le risque est lié au blessures qu'elles provoquent sur le collet des betteraves, augmentant potentiellement le développement du champignon rhizopus en périodes caniculaires. Actuellement, les conditions climatiques ne sont pas favorables à ce champignon.

MALADIES DU FEUILLAGE

Pour assurer le contrôle des différentes maladies, déterminer les fréquences d'apparition en prélevant 100 feuilles de betteraves dans une zone homogène et représentative de la parcelle.

Seuil en % de feuilles atteintes



oïdium



cercosporiose



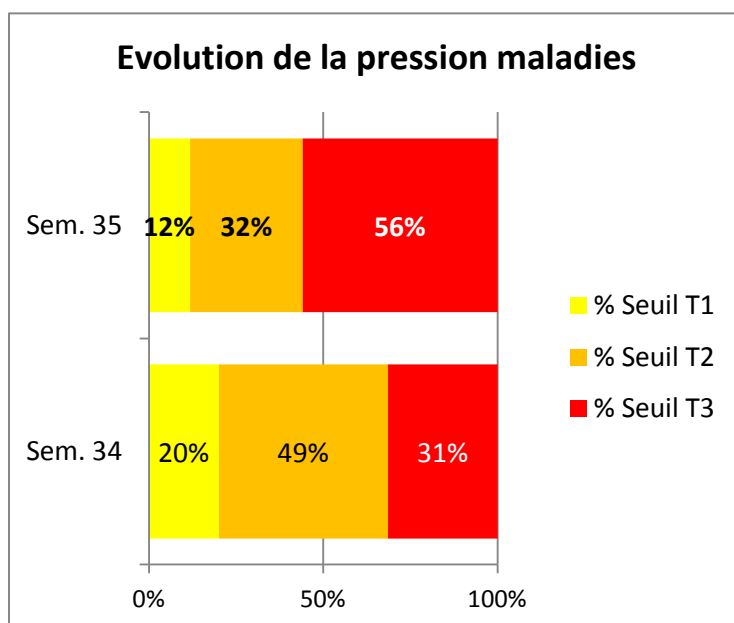
rouille



ramulariose

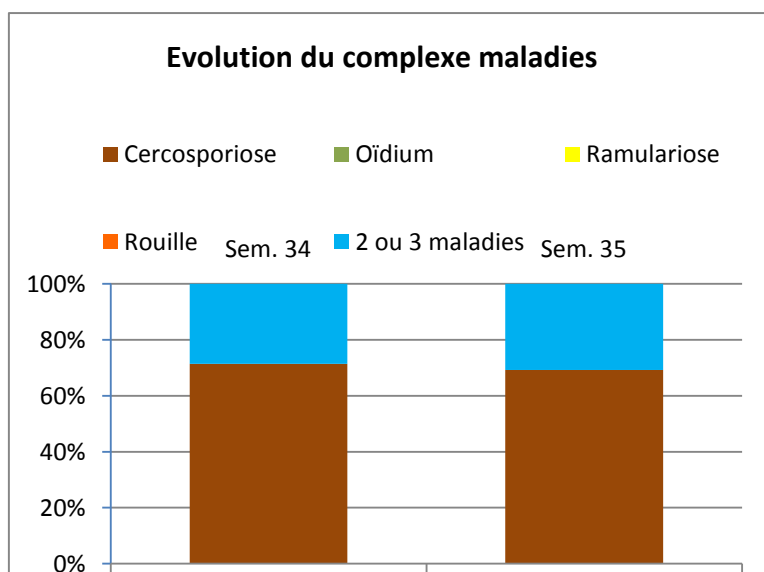
1 ^{re} intervention	15 %	5 %	15 %	5 %
2 ^{de} intervention	30 %	20 %	40 %	20 %
3 ^e intervention	30 %	25 %	40 %	25 %

La pression cercosporiose est dépendante des conditions agro-climatiques de chaque parcelle :



- 12 % des sites sont encore sous le contrôle d'une seule intervention.
- Avec 8 nouvelles parcelles atteignant le seuil T3, c'est 56 % du réseau d'observation qui nécessite à nouveau un renouvellement (contre 31 % la semaine précédente).
- 32 % des sites se maintiennent au seuil de renouvellement T2.

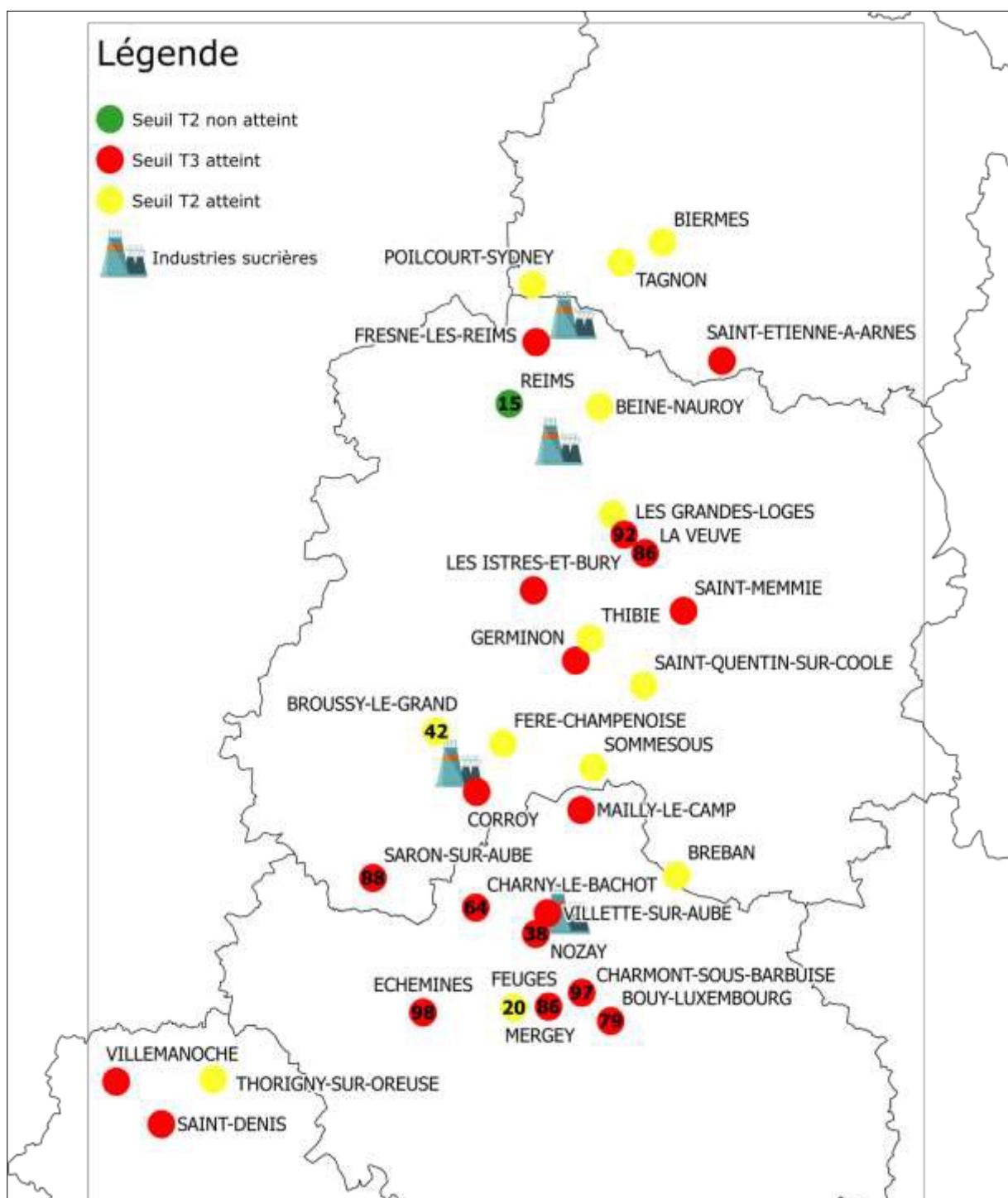
La cercosporiose reste la maladie dominante cette année encore.



- Des taches de cercosporiose sont observées sur 100 % des parcelles du réseau. Les fréquences d'observation pour les troisièmes interventions sont parfois importantes (bulle rouge sur la carte).
- On constate la présence de rouille sur les parcelles de Bouy-Luxembourg, Mergey, La Veuve (3 à 6 %) et un léger développement sur la parcelle de Broussy le Grand (21 %).
- L'oïdium n'a pas été observé cette semaine.

Analyse de risque : L'humidité persistante est un facteur favorable au développement de la cercosporiose. Son impact sera dépendant des dates de récolte et des sensibilités variétales. Maintenir la surveillance jusqu'à la première décennie de septembre notamment pour les récoltes tardives afin d'identifier l'évolution propre à chaque parcelle.

Cette cartographie présente les fréquences de feuilles touchées par la cercosporiose pour les 12 parcelles suivies du 28 au 30 août 2017



MALADIES DES RACINES

RHIZOCTONE VIOLET



La pluviométrie estivale a favorisé l'extériorisation du rhizoctone violet depuis la mi-août sur les secteurs habituels :

- La présence de ce champignon du sol s'identifie par un dépérissement du bouquet foliaire (jaunissement et flétrissement) ;
- Les racines présentent, par leur extrémité, une coloration violette superficielle constituée d'un feutrage de filaments blancs ;
- Ce champignon du sol peut provoquer une pourriture humide de la globalité de la racine selon la précocité de l'attaque. Il convient de repérer les foyers le plus tôt possible afin de prendre les dispositions pour récolter prioritairement les parcelles infestées et éviter ainsi la dégradation des betteraves lors du stockage en silo.

L'excès d'humidité et la succession de cultures sensibles (luzerne, pomme de terre ou carottes) augmentent le risque de développement de ce champignon qui peut se conserver plus de 10 ans dans le sol grâce à ses organes très résistants appelés sclérotés.

PLANTE PARASITE

CUSCUTE

De nouveaux cas de présence de cuscute dans la culture de betterave, sur aires de stockage ou voies d'accès ont été constatés sur la région.

Pour rappel il s'agit d'**organisme nuisible réglementé** faisant l'objet d'une **destruction obligatoire** de son support (cultures, adventices sur aires de stockage...) afin d'enrayer son extension par propagation des graines dans les silos de betteraves, pomme de terre...



- La lutte contre la cuscute doit être élargie à l'ensemble des cultures sensibles de la rotation ainsi que sur les zones non-cultivées.
- Dès l'apparition des premiers foyers et avant formation des graines, la destruction de la plante support pourra être mécanique, thermique ou bien chimique en veillant à utiliser un herbicide total autorisé possédant l'usage « Traitement Généraux – Désherbage en Zones Cultivées *Avant Récolte » sinon « Traitement Généraux Désherbage Total » sur les aires de stockage ou autres ZNA.



Bulletin de Santé du Végétal

Grandes Cultures

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>



ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE RÉGIONALE
D'AGRICULTURE GRAND EST SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES
PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU GRANDES CULTURES :